

Informations générales

Période	31/12/2025					
Date de création du portefeuille	11/07/2008					
Devise du portefeuille	EUR					
Date de création de la part	11/07/2008					
Devise de la part	EUR					
Code ISIN	FR0010638726					
Type de part	D1					
Statut juridique	FCP					
N° de portefeuille comptable	170046					
Valorisation	Quotidienne					
Société de gestion	UBS LA MAISON de Gestion					
Gérant	UBS LA MAISON de Gestion					
Valorisateur	CACEIS Fund Administration					
Dépositaire	CACEIS Bank					
Durée placement recommandée	3 ans minimum					
Heure de centralisation	11:00					
Frais de gestion	0,75% TTC max					
Commission de surperformance	10% TTC par rapport à ESTR +4,5% par an					
Rendement/Risque						
1	2	3	4	5	6	7

Valeur liquidative

Valeur liquidative	1 591,56
Actif net	3 075 633,02
Nb de parts	1 932,46

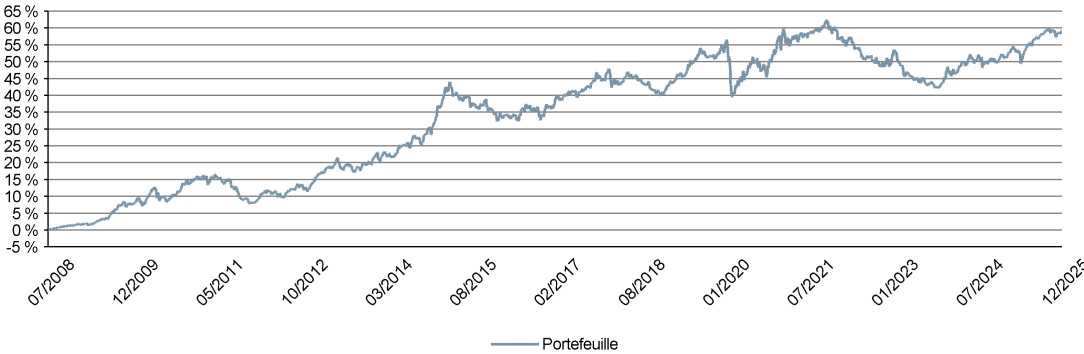
Orientation de gestion

Un objectif patrimonial avec une gestion du risque efficace. Un objectif de performance absolue de 3% à 6% par an au dessus de l'ESTR. Un risque maîtrisé avec une volatilité attendue comprise entre 3% et 6% et la préservation du capital comme priorité en phase de crises.

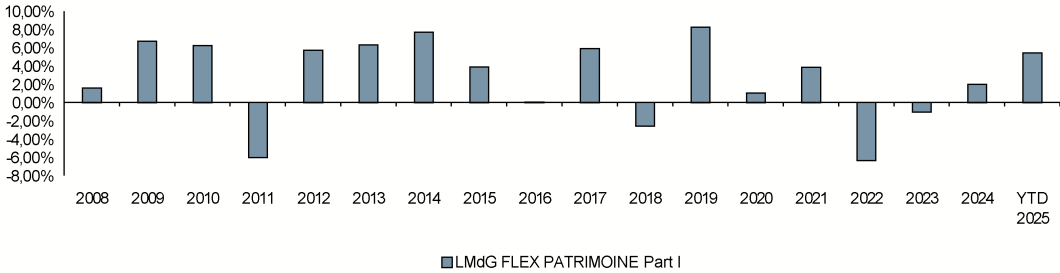
Indicateurs de performance

Performances (%)	1 mois	3 mois	Début de l'année	1 an	3 ans	Origine
Portefeuille	0,45	-0,21	5,42	5,42	6,43	59,16

Evolution de la performance



Historique des performances



Indicateurs de risque

Indicateur de fréquence	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité du portefeuille (%) *	2.96	3.58	4.13
Ratio de Sharpe du portefeuille *	0.95	-0.28	-0.27

* Indicateur annualisé

Commentaire de Gestion

L'année 2025 a été riche en événements géopolitiques mais les tensions commerciales et militaires, n'ont pas empêché les marchés de monter fortement, tirés notamment par la poursuite de la course à l'investissement dans l'intelligence artificielle. Dès janvier, Donald Trump a secoué l'actualité avec des déclarations fracassantes sur l'annexion du canal de Panama, du Groenland et du Canada. Si ces ambitions n'ont pas été suivies d'actions, elles ont alimenté les débats. Le président américain s'est par ailleurs illustré comme médiateur, obtenant un cessez-le-feu partiel au Proche-Orient et rapprochant les parties d'un accord de paix en Ukraine, même si les discussions sur le Donbass restent tendues. Mi-février, le discours du vice-président américain JD Vance à Munich a marqué une rupture historique entre l'Europe et les États-Unis : la protection par l'Amérique de ces anciens alliés du vieux continent n'est plus « inconditionnelle ». Dans ce contexte, l'Europe a augmenté ses dépenses militaires, visant 3 à 3,5 % de son PIB, ce qui a entraîné une forte progression des valeurs de défense (+35 % en EUR). La guerre ne s'est pas limitée aux champs de bataille. Sur le front commercial, Trump a frappé en avril avec une hausse spectaculaire des droits de douane, provoquant une onde de choc sur les marchés. Les tarifs douaniers américains moyens sont passés de 2,5 % à 22 %, un niveau record depuis 1910, déclenchant la colère des partenaires commerciaux et une forte baisse des marchés. Toutefois, après des négociations, plusieurs surtaxes ont été suspendues, ramenant progressivement la volatilité à des niveaux plus bas et permettant aux marchés de reprendre le chemin de la hausse. Malgré ces turbulences, l'économie américaine est restée résiliente, avec des indicateurs économiques en ligne avec les attentes et une inflation maîtrisée. L'impact se sera finalement surtout fait sentir sur le dollar qui a chuté de près de 12 % sur l'année face à l'euro. La rivalité technologique entre les États-Unis et la Chine s'est également intensifiée, notamment dans le domaine de l'intelligence artificielle. La Chine a surpris avec les progrès de DeepSeek révélés en février, démontrant sa capacité à développer à moindre coût un modèle « open source » capable de rivaliser avec les modèles américains. Les États-Unis conservent pour l'instant une avance technologique, au prix de restrictions à l'exportation et d'investissements colossaux qui pourraient atteindre 600 milliards de dollars en 2026. Si cela a porté les marchés sur une bonne partie de 2025, cette course à l'investissement a commencé en fin d'année à soulever des questions sur la rentabilité et la capacité de financement du secteur, comme l'illustre la chute du titre Oracle. Malgré ce climat tendu, les marchés financiers ont battu des records. Les grands indices boursiers américains et européens ont atteint des sommets historiques. Les secteurs liés à l'IA ont particulièrement contribué à la performance des États-Unis et de la Chine. En Europe, ce sont surtout la défense et les financières qui se sont distingués. L'or et l'argent ont aussi battu des records, portés par l'incertitude et les anticipations de baisse des taux. Le dollar contre euro a en revanche fortement baissé, tirant vers le bas les performances des actifs internationaux du point de vue des investisseurs européens.

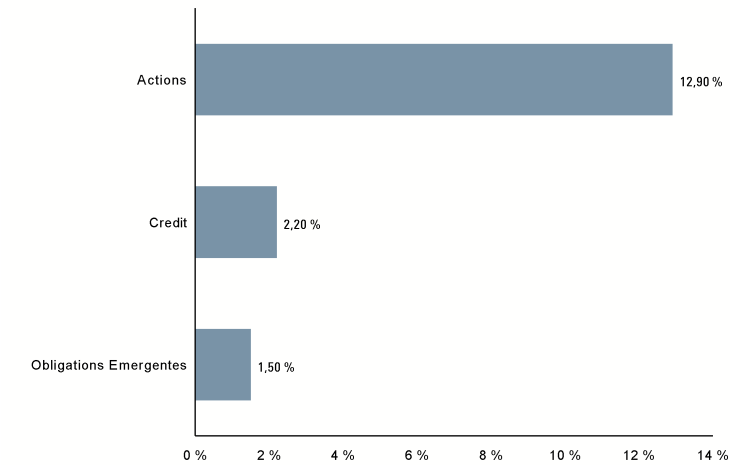
Contact

UBS LA MAISON de Gestion
contact@laimaisondegestion.com
+33 1 53 05 28 00

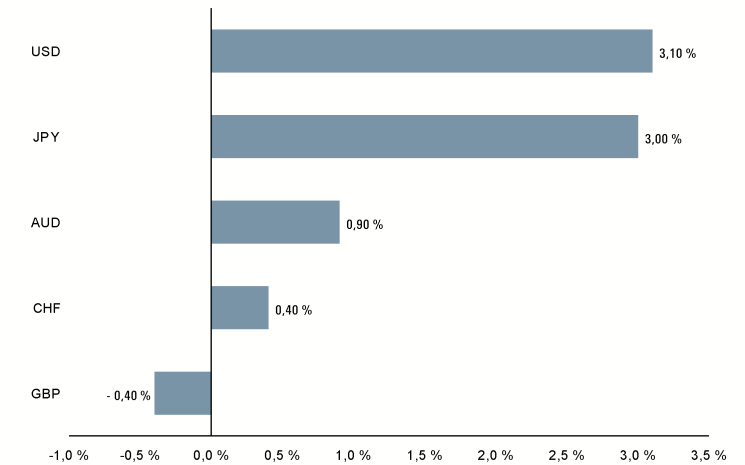


Ce document ne constitue pas un conseil d'investissement ni une recommandation. Cette fiche est purement informative et peut varier dans le temps.

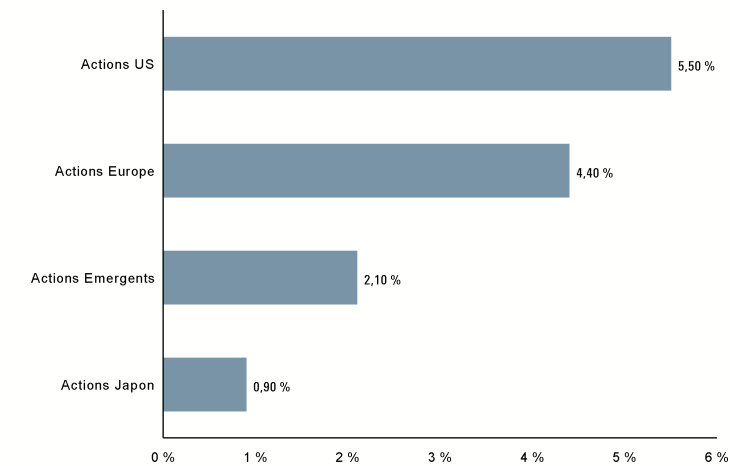
Expositions nettes classes d'actifs



Expositions nettes devises



Expositions nettes actions, répartition géographique



TOP 10 principales positions

Poids (% actif net)	
MAN ALPHA SEL ALTERN CLASS IN H EUR DIST	6,36%
LOTUS E CAP	5,78%
Schroder GAIA Egerton Equity C	5,63%
FERMAT CAT BD FD M EUR ACC	4,99%
AM CFM CUMULUS FUND - CLASS EB EUR	4,70%
Otus Smaller Companies UCITS E	4,67%
Graham Macro UCITS L Platform	4,62%
Lafayette Dalton APAC B2 EUR A	4,49%
IAM CARRHAE CAPITAL UCITS FUND USD	4,42%
RV Capital Asia Opp UCITS B EU	4,39%
50,05%	

Glossaire

Volatilité :

La volatilité est une estimation du risque d'un investissement, elle est représentée par le Lognormal de l'Ecart-Type annualisé de la performance du fonds. L'écart-type est la racine carrée de la variance des points de données par rapport à la moyenne. Plus l'amplitude des performances est grande, plus la volatilité du fonds est élevée et donc plus ce fonds est risqué.

Ratio de Sharpe :

Le Ratio de Sharpe indique si le rapport entre le risque d'un fonds et sa performance est bon ou mauvais, le principe sous-jacent étant que le gestionnaire aurait pu investir dans un actif sans risque. Dans ce but, la performance de l'actif sans risque est soustraite à la performance annualisée. Cette performance nette est ensuite divisée par le risque, représenté par la volatilité annualisée. Plus le ratio est élevé, meilleur est le fonds. Un ratio négatif indique que le Fonds a été moins performant que l'actif sans risque.

Indice de référence :

Par exemple un indice obligataire ou un portefeuille d'indices, utilisé pour comparer la performance d'un portefeuille. Si le benchmark est un indice, on parle d'indice de référence.

Risque :

Eventualité que survienne un dommage ou une perte en capital en raison, par exemple, d'une baisse du cours d'un titre ou de l'insolvabilité d'un débiteur. Dans la théorie des marchés financiers, le risque d'un placement ou d'un portefeuille se mesure à l'ampleur des fluctuations de rendement attendues.

Avertissements

Ce document est non contractuel. En cas de désaccord ou litige émanant de ce document, le prospectus complet fait foi. Le présent document est fourni à titre exclusivement informatif. Ce document a été élaboré par UBS LA MAISON de Gestion, société de gestion au capital de 1 167 600 euros, ayant son siège au 39 rue du Colisée 75008 Paris (381 950 641 RCS Paris) agréée par l'Autorité des Marchés Financiers en qualité de société de gestion de portefeuille en date du 20 juillet 2004 sous le numéro GP 04000042. Il ne constitue en aucun cas une offre ou un appel d'offre, ni même un conseil pour acheter ou vendre quelque placement ou produit spécifique que ce soit dans une quelconque juridiction. UBS LA MAISON de Gestion n'assume aucune responsabilité concernant l'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence des informations établies, bien que ces informations proviennent de sources externes réputées fiables. Sous réserve du respect des obligations légales ou réglementaires à sa charge, UBS LA MAISON de Gestion ne pourra être tenue responsable des conséquences financières ou de quelque nature que ce soit résultant de toute transaction relative au produit ou de tout investissement dans ce produit.

Il convient pour chaque produit de se reporter, préalablement à toute décision d'investissement ou de désinvestissement, aux documents d'information légaux (DICl, prospectus) ainsi qu'au dernier état périodique. Vous pouvez obtenir ces informations en accédant librement à notre site Internet : <http://www.lamaisondegestion.com>. Ces documents, ainsi que le dernier rapport annuel de chaque produit, qui comportent des informations en termes de risques, de commissions et de coûts, peuvent également être obtenus sur simple demande écrite à l'adresse suivante : UBS LA MAISON de Gestion, 39 rue du Colisée 75008 Paris. La souscription des parts/actions de l'OPC est permise uniquement aux investisseurs n'ayant pas la qualité de « U.S. Person » (telle que cette expression est définie dans la réglementation financière fédérale américaine et reprise dans le prospectus) et dans les conditions prévues par le prospectus de l'OPC. UBS LA MAISON de Gestion attire votre attention sur le fait que la valeur d'une action de SICAV ou d'une part de FCP est soumise à l'évolution des marchés financiers et enregistre des fluctuations. Tout investissement dans des OPC peut comporter un risque plus ou moins important selon les marchés d'investissement y compris celui de la perte totale et soudaine de son investissement par l'investisseur. La performance passée ne saurait préjuger des résultats futurs. La performance représentée ne tient pas compte de commissions et de frais éventuels prélevés lors de la souscription et du rachat de parts. Le présent document a été établi indépendamment d'objectifs d'investissement spécifiques ou futurs, d'une situation financière ou fiscale particulière, de l'expérience et de la compréhension des produits financiers ou des besoins propres à un destinataire précis. Le traitement fiscal dépend de la situation de chaque client et est susceptible d'être modifié ultérieurement.